

1. COORDONNÉES

École internationale du Village

Immeuble St-Paul
45, chemin Eardley
Gatineau (QC) J9J 4J9

Immeuble Limoges
19, rue Symmes
Gatineau (QC) J9H 3J3

Téléphone : (819) 685-2611

Courriel : ecole.village@csspo.qc.ca

Page Web : <http://internationaleduvillage.csspo.gouv.qc.ca>

2. PORTRAIT DE L'ÉCOLE

- Présidente du conseil d'établissement : Marie-Eve Groulx
- Directeur : Simon Beaudry (Kim-Anne De Champlain, juillet à décembre)
- Directrice adjointe : Rachelle Ada
- Membres du personnel : 81 personnes
- Secrétaires : une par immeuble
- Enseignants : 43 personnes (31 titulaires, 3 enseignantes-orthopédagogues, une enseignante-ressource et 8 spécialistes)
- Agente de bureau : une pour les deux immeubles
- Un service de garde présent dans les deux immeubles : une technicienne en service de garde et une éducatrice classe principale
- Éducatrices en service de garde : 15 éducatrices
- Préposés aux élèves handicapés : 2 personnes
- Techniciens en éducation spécialisée : 4 personnes (2 à temps complet et 2 à temps partiel)
- Clientèle : 687 élèves, 281 élèves à l'immeuble St-Paul et 406 élèves à l'immeuble Limoges
- Préscolaire à la 6e année : 31 groupes
- Nombre d'élèves inscrits au service de garde : 276 élèves
- Nombre d'élèves inscrits au service de dineurs : 392 élèves

3. MEMBRES DU CONSEIL

Membres parents:

- Marie-Eve Groulx - présidente
- Marie-Claude Mallet - vice-présidente
- Susanne Trachsel
- Cheikh Thiam
- Frédéric Barbeau - Représentant au Comité de parents et secrétaire du conseil

Membres du personnel :

- Pascale Fortin, enseignante
- Isabel Gauthier, enseignante (remplacée par Mélanie Bazinet en juin 2022)
- Mélanie Gauthier, enseignante
- Kathryn Béchard-Asselin, enseignante
- Rachel Vincent, technicienne en service de garde

Représentants de la communauté :

- Lisa Lagacé (Les Partenaires du secteur Aylmer)
- Vacant

Direction :

- Kim Anne De Champlain, juillet à décembre – directrice
- Simon Beaudry, depuis décembre – directeur par intérim
- Rachelle Ada – directrice-adjointe

Personne élue comme représentante au comité consultatif EHDA :

- Nathalie Riendeau

4. DATES DES RENCONTRES DU CONSEIL

- 7 septembre 2021 (Assemblée générale)
- 21 septembre 2021
- 9 novembre 2021
- 21 décembre 2021
- 15 février 2022
- 5 avril 2022
- 16 mai 2022
- 21 juin 2022

5. FONCTIONNEMENT D'UN CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le conseil d'établissement a des fonctions et des pouvoirs visant à amener les écoles et les centres à mettre en commun les compétences de toutes les personnes qui s'intéressent à l'éducation. Ses pouvoirs et attributions découlent de la Loi sur l'instruction publique. En toutes circonstances, le Conseil d'établissement cherche à prendre des décisions dans le meilleur intérêt de tous les élèves et dans l'objectif d'assurer leur réussite éducative.

Les pouvoirs du conseil d'établissement

Adopter : Adopter une proposition, un projet, un document signifie qu'on peut le modifier, en tout ou en partie, l'amender ou le recevoir tel qu'il a été soumis initialement.

Approuver : Approuver une proposition veut dire donner son accord. Le conseil peut ainsi approuver ou refuser une proposition. Le conseil ne peut en modifier lui-même le contenu. Si le conseil exprime des réserves, il ne peut modifier une proposition. Celle-ci doit alors être revue et soumise de nouveau au conseil d'établissement.

Consulter : La Loi sur l’instruction publique prévoit également que la direction de l’école et le Centre de services scolaire ont l’obligation d’informer et de consulter le conseil d’établissement sur certains éléments de la vie pédagogique et administrative de l’école. Ainsi, le conseil d’établissement donne son avis au Centre de services scolaire sur toutes questions qu’il est tenu de lui soumettre, sur toutes questions propres à faciliter le bon fonctionnement de l’école et sur tous sujets propres à assurer une meilleure organisation des services dispensés par le Centre de services scolaires. Par ailleurs, le conseil d’établissement doit être consulté par le Centre de services scolaire sur la modification ou la révocation de l’acte d’établissement de l’école ainsi que sur les critères de sélection du directeur ou de la directrice de l’école.

6. LES TRAVAUX DU CONSEIL

Lors des rencontres, les membres du CÉ ont approuvé ou adopté :

- Les règles de régie interne
- Le calendrier des rencontres
- La programmation des activités éducatives
- Les des campagnes de financement
- La programmation extrascolaire et parascolaire
- Le Plan d’action pour un climat scolaire sain et sécuritaire
- L’utilisation des mesures dédiées et protégées
- Le programme d’éducation à la sexualité 2021-2022
- Le maintien de la fermeture du service de garde durant la semaine de relâche
- La participation des élèves à diverses activités à l’extérieur du territoire de l’école ou des heures normales d’école
- La grille-matières 2022-2023
- La programmation d’éducation à la sexualité 2022-2023
- Les frais des activités des finissants
- Le choix du fournisseur de l’agenda scolaire 2022-2023
- Les dons à l’école
- Les règles de fonctionnement du Service de garde 2022-2023
- Les listes d’effets scolaire 2022-2023
- Les frais chargés aux parents 2022-2023
- Les cahiers d’exercices 2022-2023
- Les prévisions budgétaires 2022-2023

Le CÉ a aussi été consulté ou informé sur les sujets suivants :

- Les critères de sélection de la direction d’établissement
- La place des jeux électroniques en milieu scolaire
- Le résultat de la consultation pour le projet de réaménagement de la cour d’école de l’immeuble Limoges
- L’avancement des divers travaux qui affectent les deux immeubles et leur cours respective
- Les critères concernant l’appel d’offre d’un service de traiteur 2022-2023

7. MOT DE LA PRÉSIDENCE

En vertu des articles 82 et 83 de la Loi sur l'instruction publique, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel du Conseil d'établissement de l'École internationale du Village, qui fait état des principales activités du Conseil pour l'année scolaire 2021-2022.

Je remercie tous les membres du Conseil d'établissement pour leur engagement bénévole lors de la dernière année scolaire. Nous avons su mener nos travaux dans la collégialité, le respect et la bonne humeur, malgré les défis liés à l'environnement virtuel de nos séances. Le retour aux rencontres en personne en mai a apporté un côté plus humain très apprécié.

Un merci tout spécial va à Simon Beaudry qui a pris l'école en main à un moment plutôt mouvementé compte tenu de tous les événements qui ont marqué décembre et janvier en ce contexte pandémique. Il s'est rapidement imposé comme un leader à l'écoute, efficace, ouvert et avec qui la collaboration est très agréable.

Je remercie l'ensemble du personnel de l'école qui a, encore cette année, fait preuve d'une grande bienveillance, de professionnalisme, de résilience et d'un souci constant d'assurer le bien-être éducatif et émotif des élèves. Les valeurs et la mission de l'école internationale ont été mis de l'avant.

Félicitations à l'équipe de coordination du programme international qui a vécu une année très occupée avec les visites d'évaluation du programme international. L'équipe a accompli cette tâche avec brio et le rapport d'évaluation s'est avéré très positif.

Merci à l'organisme de participation des parents (OPP) de l'école qui a fait preuve d'une belle créativité tout au long de l'année lors d'activités spéciales ou célébrations : Halloween, Noël, St-Valentin, journée de célébration de la fin de l'année et son implication aux différentes semaines de reconnaissance des membres du personnel.

Je tiens également à souligner que l'école internationale du Village est une école vivante aux multiples projets. Voici un échantillon de quelques projets et activités que les élèves ont pu vivre cette année :

- Afin de souligner la fin de leur parcours au programme international primaire, les élèves de la 6e année ont présenté les résultats de leurs recherches lors de l'exposition annuelle. Ils ont obtenu du soutien d'experts et de membres de la communauté scolaire.
- Tous les élèves de l'école ont pu participer à des ateliers de programmation offerts par la firme Estime.
- Les élèves du 2^e et 3^e cycles ont participé à la chorale mise sur pied par M. François.
- Les œuvres d'art des élèves de tous les niveaux ont été exposées tout au long de l'année dans les corridors et aires communes des deux immeubles de l'école.
- Les élèves du 3^e cycle ont participé au match des étoiles en improvisation.
- Bravo à l'équipe de la brigade scolaire qui beau temps mauvais temps étaient au rendez-vous pour rendre le parcours à l'école sécuritaire.
- L'école a pu recevoir de nombreux invités sur des thèmes d'intérêt pour les élèves : robotique, scientifique, historique, spécialiste animalier, artiste, culturel, etc.
- Les élèves du 3^e cycle ont participé à des mini-tournois sportifs contre d'autres écoles de la région.
- Les élèves ont participé au carnaval d'hiver organisé par les enseignants d'éducation physique.
- Les élèves ont participé à la semaine de sensibilisation contre l'intimidation.
- Les élèves ont participé à la semaine de la bienveillance (Limoges).

Ce fut un plaisir d'être la présidente du Conseil d'établissement cette année. Je vous souhaite à tous de profiter de l'été qui est déjà à nos portes.

Merci à tous de votre implication!

Marie-Eve Groulx

Présidente – Conseil d'établissement de l'école Internationale du Village